



Département
de l'Yonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - égalité - Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, mercredi 14 septembre 2022

Une idée, un projet de commerce ? Lancez-vous avec une boutique-test !

Vous avez une idée, un projet de commerce et vous souhaitez procéder à un test ? Profitez d'un local commercial sur la place Jean-de-Joigny au cœur du centre-ville, à des conditions avantageuses (six mois de gratuité de loyer), en ouvrant une boutique-test.

Dans le cadre de sa politique de redynamisation économique et commerciale du centre-ville en effet, la Ville de Joigny, en partenariat avec la SIMAD (société immobilière de La Madeleine), souhaite proposer à de futurs commerçants la possibilité de tester leur projet au travers du dispositif « Boutique-test ».

Vous êtes intéressé ? Consultez le règlement de l'appel à projets ainsi que le dossier de candidature sur le site internet de la Ville de Joigny (www.ville-joigny.fr, rubrique Vivre à Joigny, commerce-entreprendre). Les documents sont à retourner avant le 17 octobre 2022.

Contact : service communication de la Ville de Joigny

Tél. 03 86 92 48 23

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr